

Paquet mobilité: une occasion manquée de lutter contre la concurrence déloyale - Franck Proust et Renaud Muselier (LR, PPE, Fr)

« Comme dans toute réforme, nous devons voir si les propositions améliorent ou non une situation. Sur de nombreux aspects, ce que défendaient la Commission européenne et les rapporteurs n'allait pas dans le sens d'une meilleure protection des acteurs du secteur, entrepreneurs ou chauffeurs routiers Français », ont déclaré Franck Proust et Renaud Muselier à la suite du vote sur les textes du paquet mobilité en commission des Transports du Parlement européen.

« Nos lignes rouges étaient claires : application des règles du détachement des travailleurs dès le premier jour lors d'une opération de transport, une opération maximum sur une semaine en matière de cabotage et refus du repos en cabine pour les chauffeurs routiers.

Les résultats du vote en commission des transports du Parlement européen ne vont clairement pas dans le sens d'une lutte accrue contre la concurrence déloyale ».

« Le transport routier, après avoir été abandonné par Emmanuel Macron dans les négociations sur la directive sur le détachement des travailleurs, continue, semble-t-il, d'être une variable d'ajustement de l'Europe sociale. Nous refusons cette situation !

Le transport routier est important pour notre économie française, avec plus de 36 000 entreprises, 400 000 emplois et plus de 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Nous devons aux acteurs du secteur de continuer le combat ! », ont déclaré les députés européens.

« Nous déposerons de nouveaux amendements pour que les textes soient étudiés en session plénière, car c'est l'ensemble du Parlement européen qui doit se prononcer sur un tel dossier ! Les 751 députés européens prendront dès lors vraiment conscience des enjeux, et les lignes bougeront », ont conclu Franck Proust et Renaud Muselier.